Tournage du film « Ogre »

Fait plutôt exceptionnel et unique dans la vie d'une petite commune rurale, un tournage de film a eu lieu à Cervon. Après être passé par Gâcogne et Dun-les-Places, c'est à Cervon que l'équipe de tournage est venue filmer quelques scènes, d'abord les 6 et 7 juillet, puis toute la semaine du 13 au 17. Le premier long métrage du scénariste et réalisateur Arnaud Malherbe se devait d'avoir pour cadre le Morvan, afin d'immerger les deux personnages principaux, une institutrice (incarnée par l'actrice Ana Girardot) et son fils, venus s'installer dans un petit village perdu au milieu des forêts. Jules, le petit garçon, commencera à soupçonner le médecin du village (qui sera joué par Samuel Jouy) de vouloir le séparer de sa mère et de le dévorer, d'où le titre du film : « Ogre ».

Les Cervonnais ont ainsi vu leur village se transformer en plateau de tournage. C'est d'abord le café-restaurant qui a été investi par l'équipe de techniciens afin qu'y soit jouée une scène de rifles, puis la place de la mairie sur toute sa superficie pour une scène de fête foraine (avec auto-tamponneuses, stand de tir...). Un parquet de bal installé le jour du 14 juillet : nos propres festivités ayant dû être annulées, on aurait aimé venir y danser ! Quelques Cervonnais et autres habitants des alentours ont pu participer en tant que figurants, et bien sûr de nombreux autres sont venus assister en curieux. Aucune date de sortie de film n'est annoncée pour le moment, mais soyez certains que nous vous en tiendrons informés.

Du côté des écoles

Vendredi 3 juillet, les maîtresses ont invité parents, enfants, personnels et élus de Cervon afin de fêter leur départ. Après quelques danses des enfants de l'école maternelle, un apéritif-goûter a été offert à tout le monde et les deux maîtresses sont reparties avec de gros bouquets de fleurs !

Arrivée depuis le 1er septembre 2001 à l'école de Cervon, Mme Catherine Mastek, qui a d'abord pris en charge la classe de maternelle jusqu'en 2012, puis la classe élémentaire du CP au CM2, fêtait son départ à la retraite. Elle sera remplacée sur le poste de direction par Mme Anne Guiblin, qui prendra également la classe de maternelle.

Quant à Mme Chloé Rouet , elle quitte l'école maternelle pour prendre une autre classe à Crux-la-Ville.
C'est Mme Marie-Odile Fix qui prendra la suite dans la classe élémentaire.
Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leurs nouvelles vies qui commencent.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Commission fleurissement

C'est par un bel après-midi ensoleillé que nous avons fait le "tour du village". Cette année encore, nous pouvons constater l'investissement des Cervonnais pour fleurir leur maison, et par conséquent rendre la commune accueillante.
Cette année, en raison des conditions sanitaires, il n'y aura pas de récompense des Vaux d'Yonne, mais il y aura bien un prix décerné par la commune. En attendant les résultats en fin d'année 2020, voici quelques photos de notre périple…
Et encore merci à tous pour votre participation à l'embellissement de notre cadre de vie.

La commission fleurissement

Les infos pratiques

Mairie

Congés d'été : fermeture de la mairie de l'agence postale du 4 au 24 août 2020.
Une permanence sera assurée pour la mairie le matin aux jours d'ouverture habituels de 10h à 11h30.

Bibliothèque

Ouverture de la bibliothèque cet été :
12 et 26 août de 10 h à 12 h

Travaux

Le SIEEEN a entrepris de réaliser des travaux de mise aux normes du réseau électrique et d'éclairage public à Précy Moulin. Ces travaux entièrement financés par le SIEEEN seront achevés dans les prochaines semaines.

Nièvre Numérique a commencé l'installation du répartiteur pour la fibre optique derrière la mairie au niveau de l'école maternelle.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom sont en cours dans le bourg, route du Morvan et rue des Chaumes Berdolles.

Le budget communal 2020

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement			
011 Charges à caractère général	163 510,00 €	002 Excédent reporté 2019	176 618,52 €
012 Charges de personnel	205 738,00 €	013 Atténuation de charges	12 000,00 €
014 Atténuation de produits	90 440,00 €	70 Produits des services	19 008,00 €
65 Autres charges de gestion courante	113 787,03 €	73 Impôts et taxes	299 722,00 €
66 Charges financières	4 078,35 €	74 Dotations, subventions	196 300,08 €
67 Charges exceptionnelles	13 385,19 €	75 Autres produits de gestion courante	30 000,00 €
022 Dépenses imprévues	10 000,00 €		
023 Virement à la section d'investissement	132 710,03 €		
	733 648,60 €		733 648,60 €
Investissement			
16 Emprunts et cautionnements	30 227,00 €	001 Solde d'éxécution 2019 reporté	11 775,28 €
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	021 Virement du fonctionnement	132 710,03 €
23 Immobilisations corporelles	189 499,13 €	13 Subventions d'investissement	19 200,00 €
		10222 Fonds de compensation de la TVA	6 170,79 €
		1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	48 724,72 €
		16 Cautionnements	1 145,31 €
	219 726,13 €		219 726,13 €

<u>En 2020, il a été prévu de réaliser les travaux d'investissement suivants :</u>

Voirie :

- Fourneau de Cuzy / Maré les Bois / Montliffé / Certaines / La Grande Echeintre
- Travaux de busage
- Achat de panneaux
- Aménagement du stationnement au cimetière et à l'école maternelle

Bâtiment :

- Pose d'une grille à l'Eglise
- Finitions dans la salle de Conseil Municipal
- Réparation des huisseries à la salle des fêtes
- Rafraîchissement de logements

Équipements et aménagements :

- Enfouissement des réseaux à Cervon
- Enherbement du cimetière
- Entretien de petit patrimoine
- Fin des travaux d'installation SAIP Marcilly
- Création d'un jardin partagé
- Installation des équipements achetés en 2019 (boîte à livres, clôture plateforme...)
- Aménagement d'un parcours de randonnée

Achat de matériel

- Désherbeur
- Broyeur de végétaux
- Armoire ignifugée

Le fonctionnement

Lorsque Cervon dépense 100€ où vont-ils ?

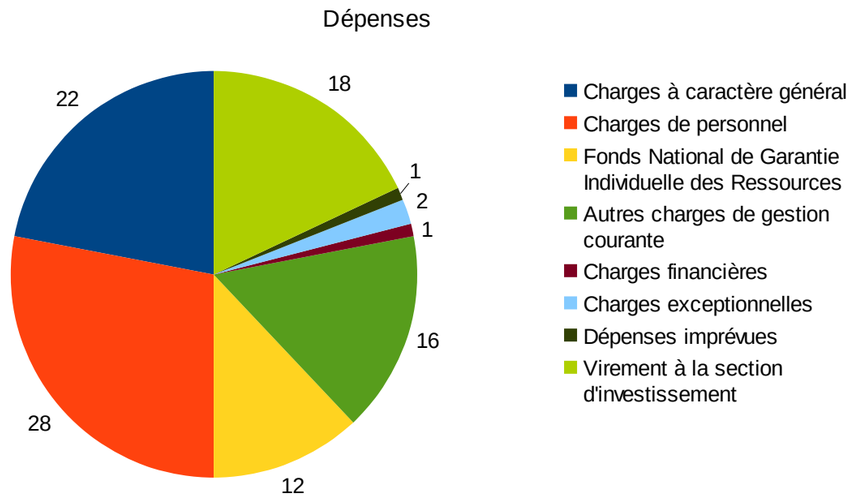

Lorsque Cervon reçoit 100€ d'où viennent-ils ?

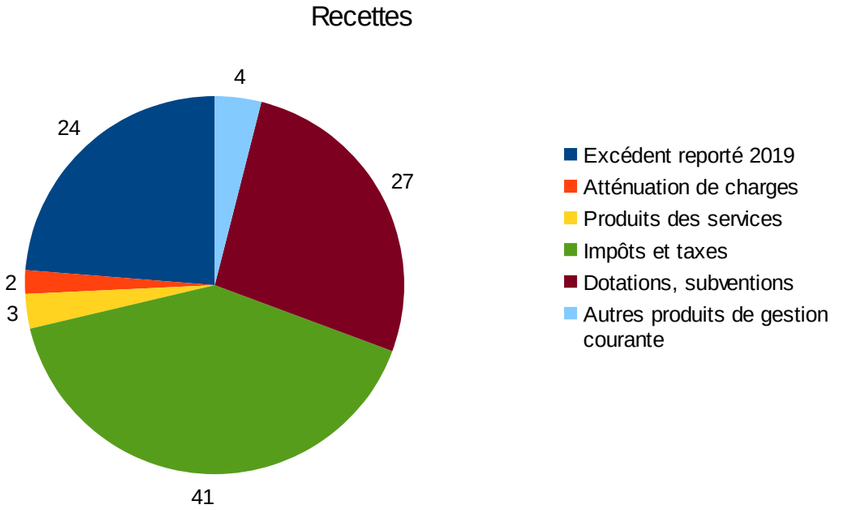

Commission travaux

Visite de la commune (le bourg)